

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF

DSI + point local



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le

16 JUL 2026

Communiqué n°2026-000206/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture, au Département des Sciences fondamentales et mixtes de l'Unité de formation et de recherche en Sciences de la santé (U.F.R.-S.D.S), d'un test de recrutement en Master de Cytologie clinique - Session 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est ouvert au titre de l'année académique 2026-2027 à l'Unité de formation et de recherche en Sciences de la santé (U.F.R.S.D.S.), au Département des Sciences fondamentales et mixtes, le recrutement d'étudiants en première année et en deuxième année du Master de Cytologie clinique.

La durée de la formation est de deux (2) ans pour les étudiants admis en M1 et d'une (01) année pour les étudiants ayant déjà validé les unités d'enseignement du M1 (inscrits directement en M2). Le diplôme obtenu à la fin de la formation est un diplôme de Master de cytologie clinique mentionnant l'option choisie.

Organisation des enseignements et options possibles

La durée de la formation est de 12 mois pour le M1 et de 12 mois pour le M2. La formation est organisée en Unités d'enseignement et se déroulera en cours du jour. Ces unités d'enseignement sont réparties entre les deux semestres du M1 et les deux semestres du M2, selon l'option choisie.

Le Master est structuré sous la forme d'une première année en tronc commun M1 et d'une deuxième année de spécialisation M2 avec six (06) options :

- **option 1** : Biologie du cancer ;
- **option 2** : Histologie, Génétique et Biologie de la reproduction ;
- **option 3** : Cytopathologie ;
- **option 4** : Cytotechnologie ;
- **option 5** : Biotechnologie de la reproduction ;
- **option 6** : Immunologie médicale.

Le nombre de places disponibles par option :

- deuxième année de l'option Biologie du cancer : 10
- deuxième année de l'option Histologie, Génétique et Biologie de la reproduction : 05
- deuxième année de l'option Cytopathologie : 05
- première année de l'option Biologie du cancer : 15
- première année de l'option Cytotechnologie : 10

- première année de l'Option Biotechnologie de la reproduction : 10
- première année immunologie médicale : 10

Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants titulaires d'une licence en sciences biologiques, les docteurs en médecine (diplôme d'Etat) et les personnes titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les candidatures peuvent provenir des pays de la zone UEMOA et hors UEMOA.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO précisant, entre autres, l'option de spécialité choisie ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance et du certificat de nationalité ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du parcours universitaire suivi ;
- une photocopie légalisée des diplômes, attestations et tout autre document requis ;
- une lettre de motivation selon l'option choisie ;
- un engagement à s'acquitter des frais de formation.

Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **20 juillet au 02 août 2026 à 23 heures 59 minutes GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- Un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- Son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

Admission et début des cours

L'admission se fait sur examen de dossier par un jury de sélection.

Les résultats seront publiés par affichage à l'U.F.R.S.D.S. au plus tard **le 31 août 2026**. **Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026**.

Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026.

Frais d'inscription et de laboratoire

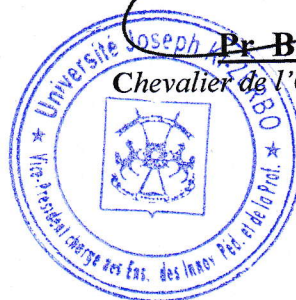
	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
	<i>régime unique</i>	
Frais d'inscription	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	750 000 FCFA en M1 et 750 000 FCFA M2	

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président chargé des Enseignements,
des Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr. Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



Ampliation :

- UFR/SDS
- DAOI
- VP EIP
- AC
- DSI
- Point focal campus Faso